

LE TRAITEMENT DES DONNEES CLIENTS – INFORMATIONS PAR TYPE 13, 14 ET 21 DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)



Avec les informations suivantes, nous aimerions vous donner un aperçu du traitement de vos données personnelles par nous et de vos droits qui en découlent. Les données traitées en détail et leur utilisation dépendent en grande partie des services demandés ou convenus dans chaque cas. Par conséquent, toutes les déclarations contenues dans le présent document peuvent ne pas s'appliquer à votre cas.

De plus, ces renseignements personnels peuvent être mis à jour de temps à autre. Vous pouvez toujours trouver la dernière version sur notre site web à l'adresse :

<https://www.territory-influence.com/en/privacypolicy/>

Qui est responsable du traitement des données et à qui puis-je m'adresser ?

Organisme responsable

Vous trouverez des informations importantes sur l'**autorité responsable du traitement de vos données**, sur notre **responsable de la protection des données**, ainsi que nos **coordonnées** dans nos mentions légales : <https://www.territory-influence.com/en/imprint/>

Type de données personnelles collectées

Nous traitons les données personnelles suivantes que vous nous communiquez dans le cadre de notre relation commerciale :

- Dénomination sociale avec statut juridique et adresse
- Titres et noms, prénoms
- Numéros de téléphone, fax
- Adresses email
- Domaine d'activité ou poste

Nous traitons vos données aux fins suivantes et sur la base juridique suivante

Nous traitons les données personnelles conformément aux dispositions de l'Ordonnance européenne sur la protection des données (GDPR).

Pour l'exécution des obligations contractuelles (Art. 6 para. 1 b RGPD)

Les données sont traitées en vue de leur exécution :

- De notre contrat
- Des services contractuels auxiliaires

Sur la base d'exigences légales (Art. 6 para. 1 c RGPD)

Nous sommes soumis à diverses obligations légales qui impliquent un traitement de données. Il s'agit, par exemple, de :

- Droit fiscal et comptabilité légale
- La réalisation d'enquête et les exigences des autorités de surveillance ou des autorités chargées de l'application de la loi
- Le respect des obligations de contrôle et de reporting prévues par la législation fiscale

En outre, la divulgation de données à caractère personnel dans le cadre de mesures officielles/judiciaires peut s'avérer nécessaire aux fins de l'obtention de preuves, de poursuites ou de l'exécution de créances de droit civil.

Dans le cadre de la mise en balance des intérêts (Art. 6 para. 1 f RGPD)

Si nécessaire, nous traitons vos données au-delà de l'exécution effective du contrat pour protéger les intérêts légitimes de nous ou de tiers. Des exemples de tels cas sont :

- Traitement dans le système CRM
- Exécution des droits légaux
- Et la défense dans les litiges juridiques

Qui reçoit mes données ?

En interne

Employés pour le contact avec vous et la coopération contractuelle (y compris l'exécution des mesures précontractuelles).

Dans le cadre du traitement des commandes

Vos données peuvent être transmises à des prestataires de services qui travaillent pour nous en tant que sous-traitants :

- Support et/ou maintenance d'applications informatiques ou informatiques
- Service comptable
- Destruction de données
- Partenaires logistiques, si les courriers ou les colis vous sont envoyés
- Atelier d'impression, si une impression personnalisée est utilisée

Tous les prestataires de services sont contractuellement liés et en particulier tenus de traiter vos données de manière confidentielle.

Autres tiers

Les données ne seront transmises à des destinataires extérieurs à notre société que dans le respect des dispositions en vigueur en matière de protection des données. Les destinataires des données personnelles peuvent être, par exemple :

- Les organismes et institutions publics (par exemple, les autorités financières ou répressives) en cas d'obligation légale ou officielle
- Les prestataires de crédit et de services financiers (traitement des opérations de paiement)
- Le conseiller fiscal ou comptable (mandat de contrôle légal)

Les données sont-elles transférées à un pays tiers ou à une organisation internationale ?

Les informations sont transmises à des bureaux en dehors de la zone de l'Union Européenne (les soi-disant pays tiers) si :

- Cela est demandé par la loi (ex. bilans sur taxes obligatoires)
- Vous aviez donné votre consentement ou
- Ceci est légitimé par l'intérêt légitime dans l'intérêt des lois sur la protection des données et sans autre intérêt supérieur digne de la protection de la personne concerné avec le conflit.

De plus, nous ne transférons pas les données personnelles à des entités dans des pays tiers ou des organisations internationales. Toutefois, nous utilisons des fournisseurs de services pour certaines tâches, la plupart utilisant aussi des fournisseurs de services qui peuvent avoir leur quartier général, société mère ou centre de données dans un pays tiers. Un transfert est autorisé si la Commission Européenne a décidé qu'un certain niveau de protection adéquate existe dans un pays tiers (Art. 45 GDPR).

Si la Commission n'a pas pris ce genre de décision, des entreprises ou fournisseurs de services peuvent transférer des données personnelles à des fournisseurs de service dans des pays tiers si des sauvegardes appropriées sont fournies (des clauses de protections de données standards adoptées par la Commission de l'Union Européenne ou l'autorité supervisant dans une procédure spécifique) et que des droits exécutoires et des remèdes effectifs sont disponibles. Nous avons aussi des accords contractuels avec nos fournisseurs de services qui garantissent la protection de données qui doivent toujours exister avec leurs partenaires contractuels en accord avec le niveau de protection des données européennes. Sur demande, nous vous mettrons à disposition une copie des garanties.

Combien de temps mes données seront-elles conservées ?

Nous traitons et conservons vos données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire à l'exécution de nos obligations contractuelles et légales. Si les données ne sont

plus nécessaires à l'exécution d'obligations contractuelles ou légales, elles sont régulièrement effacées.

Il y a des exceptions :

- Dans la mesure où les obligations légales de stockage doivent être remplies. Les délais de conservation et de document sont généralement de six à dix ans.
- Pour la conservation des preuves dans le cadre de la prescription légale.
- D'autres, si nécessaires.

Si le traitement des données est effectué dans notre intérêt légitime ou dans celui d'un tiers, les données personnelles seront effacées dès que cet intérêt n'existera plus. Les exceptions mentionnées ci-dessus s'appliquent ici.

Quels sont mes droits en matière de protection des données ?

Ils ont le droit d'accès en vertu de l'article 15 du RGPD, le droit de rectification en vertu de l'article 16 du RGPD, le droit d'annulation en vertu de l'article 17 du RGPD, le droit de limitation du traitement en vertu de l'article 18 du RGPD, le droit d'opposition en vertu de l'article 21 du RGPD et le droit au transfert des données en vertu de l'article 20.

En outre, il existe un droit de recours auprès d'une autorité de contrôle compétente en matière de protection des données (article 77 RGPD). C'est l'autorité de surveillance qui est responsable de nous : <https://www.cnil.fr>

Existe-t-il une obligation de fournir ces données ?

Dans le cadre de la relation contractuelle, vous devez fournir les données à caractère personnel nécessaires au début, à l'exécution et à la fin de la relation contractuelle et à l'exécution des obligations contractuelles associées ou que nous sommes légalement tenus de collecter. Sans ces informations, nous ne serons généralement pas en mesure de conclure ou d'exécuter le contrat avec vous.

Information sur votre droit d'opposition en vertu de l'article 21 du règlement général sur la protection des données (RGPD)

Droit d'opposition au cas par cas

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données à caractère personnel vous concernant en vertu de l'article 6(1)(f) RGPD (traitement des données sur la base d'un équilibre des intérêts), y compris le profilage au sens de l'article 4(4) GDPR based on this provision.

Si vous vous y opposez, nous ne traiterons plus vos données personnelles, sauf si nous pouvons prouver que des raisons impérieuses justifiant la protection du traitement l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux.

Destinataire d'un recours

L'objection peut être faite sans formulaire avec l'objet "objection" en indiquant votre nom, votre adresse et votre date de naissance et doit être adressée au responsable de la protection des données. Vous trouverez ses coordonnées ci-après : <https://www.territory-influence.com/en/imprint/>